

Communiqué de presse

Réaménagement du parc des Crêtets et bilan des replantations post-tempête

Replanter La Chaux-de-Fonds : un engagement commun

Le 7 mars 2025, la Ville de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec l'association Des Arbres pour Rêver Demain, présente le réaménagement et les replantations du parc des Crêtets, suite à la tempête de juillet 2023, qui a détruit près de 80% des arbres sur site.

Les nombreux dons, collectés via l'association ainsi que par l'entremise de divers fonds créés par la commune, ont largement financé le projet. Cette collaboration souligne l'importance de l'engagement citoyen dans la reconstruction du patrimoine arboré et illustre une démarche collective face aux défis climatiques.

Réaménagement du parc des Crêtets

Le réaménagement du parc des Crêtets, programme de réhabilitation prioritaire validé par le Conseil général, conjugue restauration du patrimoine paysager historique et pratiques durables face aux défis climatiques.

Ce projet ambitieux est financé par deux crédits. La partie liée aux réparations post-tempête est prise en charge par le crédit tempête voté en août 2023. Elle se monte à CHF 4'662'000.-, dont CHF 2'662'000.- seront à la charge de la Ville. Le solde de 2 millions étant issu de dons, de prélèvements dans les fonds, et de remboursements des assurances. La seconde partie, dédiée aux améliorations du parc, est financée par un crédit octroyé par le Conseil général en février dernier. Le montant pour ces travaux se monte à CHF 2'988'000.-, dont CHF 2'473'000.- à la charge de la Ville. Là encore cette différence provient de dons reçus pour la réhabilitation du parc.

La réhabilitation en quelques points:

- Replanter des végétaux adaptés au climat futur ;
- Restaurer cheminements et infrastructures ;
- Préserver le patrimoine historique et paysager ;
- Créer des espaces de détente favorisant la biodiversité.

Un engagement fort pour restaurer les espaces verts sinistrés

En parallèle, le programme de plantation urbaine s'est renforcé grâce à une collaboration inter-ville pour restaurer le caractère verdoyant de La Chaux-de-Fonds. En 2024, on compte 270 arbres majeurs plantés, 1'600 jeunes plants et arbustes introduits, 5'000 m² de nouveaux espaces boisés créés et 2'000 m² de prairies urbaines installées. Des études préliminaires et relevés topographiques ont également été réalisés pour les futurs réaménagements.

Un partenariat favorable à la replantation urbaine

Dès les premiers jours après la tempête, l'association Des Arbres pour Rêver Demain a mobilisé des fonds pour la replantation des espaces verts publics. Grâce à ses 700 donateurs, elle a collecté CHF 1,253 million de francs entre juillet 2023 et janvier 2025. Un soutien crucial pour la renaissance du patrimoine arboré de La Chaux-de-Fonds.

Ce financement a permis de soutenir la replantation dans plusieurs sites clés :

| | |
|--|---------------|
| • Piscine des Mélèzes : | CHF 14'000.- |
| • Collège des Endroits : | CHF 31'000.- |
| • Parc du Paddock : | CHF 80'000.- |
| • Parc des Crêtets : | CHF 650'000.- |
| • Solde pour parcs Gallet, des Musées et Muzoo : | CHF 478'000.- |

Répartition des coûts des replantations financées :

- 30 % pour l'achat des arbres ;
- 15 % pour les frais de plantation ;
- 55 % pour l'entretien sur trois ans.

Bilan 2024 et perspectives 2025

En 2024, les efforts ont porté sur la stabilisation des arbres fragilisés, la sécurisation des espaces verts et le démarrage de projets de replantation, avec un suivi régulier des arbres les plus vulnérables.

2025 sera une phase d'accélération avec plusieurs objectifs : poursuivre la replantation dans les zones sinistrées, adapter les essences d'arbres au climat futur, renforcer la sensibilisation citoyenne et finaliser le projet du parc des Crêtets, incluant végétalisation et restauration des infrastructures.

Un avenir plus vert pour La Chaux-de-Fonds

L'adoption du crédit pour le réaménagement du parc des Crêtets marque une étape clé dans la restauration post-tempête. Grâce à la solidarité des acteur-trice-s locaux-ales, La Chaux-de-Fonds avance vers un modèle de ville plus résiliente et végétalisée, plaçant la nature au cœur de son développement urbain.

La Ville et l'association Des Arbres pour Rêver Demain remercient tous les contributeur-trice-s à cet élan de renouveau, une dynamique qui doit se poursuivre pour garantir un environnement urbain plus durable et adapté aux défis climatiques.

La Chaux-de-Fonds, le 7 mars 2025

Contacts:

- Ilinka Guyot, conseillère communale en charge des espaces publics, 032 889 00 20
- Edgar Ramel, architecte paysagiste, responsable Secteur Vert, 032 967 64 16
- Daniel Musy, trésorier de l'association Des Arbres pour Rêver Demain, 076 420 24 01